

**FICHE SIGNALÉTIQUE****SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur du produit** : **SÉCHEUR DE FIL EN AÉROSOL**

**Usage du produit** : Aérosol à l'épreuve des intempéries pour système d'allumage.

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : M1306C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**  
**Radiator Specialty Co., of Canada**  
1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:**  
Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**  
: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**  
: 613-996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

- Catégorie A (Contenants sous pression);
- Catégorie B5 (Aérosols Inflammables);
- Catégorie D1A (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves, matières très toxiques);
- Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);
- Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences** : Aérosol ambre. Odeur de pétrole.  
**ATTENTION!** Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés. **TOXIQUE!** Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Nocif ou mortel en cas d'absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Cause l'irritation de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :****Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Inhalation* : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de concentrations très élevées peut causer des effets nocifs au système sanguin comme la fragilité des globules rouges. Peut être mortel si des quantités extrêmement élevées sont inhalées, qui ne sont pas prévues dans des conditions normales d'utilisation.

- Peau* : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.
- Yeux* : Provoque une sévère irritation des yeux. Risque de causer des sensations de brûlure, des rougeurs et des larmoiements. Vaporiser le produit directement dans les yeux peut causer la congélation et peut causer des lésions oculaires.
- Ingestion* : Risque de causer une grave irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau.
- La surexposition à répétition à la naphtaline peut causer la destruction des cellules sanguines avec anémie, fièvre, jaunisse et lésions pour les reins et le foie.
- Contient: 2-butoxyéthanol. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques. Les humains sont moins sensibles à ces effets.

- Statut de cancérigène** : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

- Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

- : Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <u>% (poids)</u> |
|--|---------------|------------------|
| solvant Stoddard                                       | 8052-41-3     | 40,00 – 60,00    |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | 40,00 – 60,00    |
| 2-butoxyéthanol  | 111-76-2      | 1,00 – 2,00      |
| Dioxyde de carbone                                     | 124-38-9      | 3,00 – 5,00      |
| 1,2,4-triméthylbenzène                                 | 95-63-6       | 1,00 – 3,00      |

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Aérosols sensibles aux chocs. Contenu sous pression.

- Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Oxydes de soufre; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de phosphore; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites**

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même lorsque vide. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

**Exigences en matière d'entreposage**

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

**Substances incompatibles**

- : Bases; Oxydants forts; Métaux alcalins.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition**

| <b>Ingrédients</b>                                      | <b>ACGIH TLV</b>  |             | <b>OSHA PEL</b>                                     |             |
|---|---|-------------|---|-------------|
|   | <b>TWA</b>  | <b>STEL</b> | <b>PEL</b>  | <b>STEL</b> |
| solvant Stoddard  | 100 ppm   | P/D         | 500 ppm (2900 mg/m <sup>3</sup> )                   | P/D         |
| distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités | 5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale) (inhalable) | P/D         | 5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale) | P/D         |
| 2-butoxyéthanol   | 20 ppm  | P/D         | 50 ppm (240 mg/m <sup>3</sup> ) (peau)              | P/D         |
| Dioxyde de carbone                                      | 5000 ppm  | 30 000 ppm  | 5000 ppm (9000 mg/m <sup>3</sup> )                  | P/D         |

|                        |                            |     |   |     |
|------------------------|----------------------------|-----|---|-----|
| 1,2,4-triméthylbenzène | 25 ppm (isomères mélangés) | P/D | 25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale) | P/D |
|------------------------|----------------------------|-----|---|-----|

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

**Protection des yeux/du visage**

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

**Autre équipement de protection**

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver soigneusement après manipulation.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|   |   |   |                                    |
|---|---|---|------------------------------------|
| <b>État physique</b>                                  | : Aérosol liquide.                      | <b>Apparence</b>                                      | : Liquide jaune léger. (concentré) |
| <b>Odeur</b>  | : Odeur de vanille.                     | <b>Seuil olfactif</b>                                 | : P/D                              |
| <b>pH</b>   | : P/D                                   | <b>Densité relative</b>                               | : 0,805                            |
| <b>Point d'ébullition</b>                             | : 160°C                                 | <b>Coefficient de répartition eau/huile</b>           | : P/D                              |
| <b>Point de fusion/de gel</b>                         | : P/D                                   | <b>Solubilité dans l'eau</b>                          | : Insoluble.                       |
| <b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>        | : P/D                                   | <b>Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)</b>    | : P/D                              |
| <b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>                    | : P/D                                   | <b>Matières volatiles (% en poids)</b>                | : P/D                              |
| <b>Composés organiques volatils (COV)</b>             | : P/D                                   | <b>Température d'auto-inflammation</b>                | : P/D                              |
| <b>Point d'éclair</b>                                 | : 55,6°C (concentré)                    | <b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b> | : P/D                              |
| <b>Point d'éclair, méthode</b>                        | : Coupelle fermée, Tag                  | <b>Retour de flamme observé</b>                       | : P/D                              |
| <b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b> | : P/D                                   | <b>Viscosité</b>                                      | : P/D                              |
| <b>Distance de projection de la flamme</b>            | : P/D                                   |   |                                    |
| <b>Pression absolue du contenant</b>                  | : P/D                                   |   |                                    |
| <b>Renseignement générique</b>                        | : Aucun renseignements supplémentaires. |   |                                    |

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|   |  |
|---|--|
| <b>Stabilité/Réactivité</b>                   | : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.   |
| <b>Polymérisation dangereuse</b>              | : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.   |
| <b>Conditions à éviter</b>                    | : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. |
| <b>Substances à éviter et incompatibilité</b> | : Oxydants; Bases; Métaux alcalins.  |

**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie et reins.**Voies d'exposition** : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: OUI *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI**Propriétés irritantes du produit**

: Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Grave irritant pour les yeux.

**Données toxicologiques**

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

| <u>Composants</u>                                       | <u>CL<sub>50</sub>(4hr)</u><br><u>inh, rat</u> | <u>DL<sub>50</sub></u> |                        |
|---|--|------------------------|------------------------|
|   |  | <u>(Orale, rat)</u>    | <u>(cutané, lapin)</u> |
| solvant Stoddard  | > 5,5 mg/L (vapeur)                            | > 5000 mg/kg           | > 3000 mg/kg           |
| distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités | > 5 mg/L (brouillard)                          | > 5000 mg/kg           | > 2000 mg/kg           |
| 2-butoxyéthanol   | 450 ppm (2,175 mg/L) (vapeur)                  | 530 mg/kg              | 400 - 500 mg/kg        |
| Dioxyde de carbone                                      | 200 000 ppm/2H (141 214 ppm/4H)                | S/O(gaz)               | S/O(gaz)               |
| 1,2,4-triméthylbenzène                                  | 18 mg/L (vapeur)                               | 5000 mg/kg             | > 3160 mg/kg           |

**Statut de cancérigène**

: Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérigène pour les animaux (A3) par ACGIH: 2-butoxyéthanol. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

**Effets sur la reproduction**

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

**Térogénicité**

: N'est pas sensé être un térogène.

**Mutagénicité**

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

**Épidémiologie**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**Sensibilisation à la matière**

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Substances synergiques**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**Autres dangers importants**

: La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Maladies de la peau, des yeux, troubles respiratoires ou du système sanguin déjà existants.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : solvant Stoddard; 1,2,4-triméthylbenzène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les poissons</u> |                            |                  |
|--|---------------|-----------------------------------|----------------------------|------------------|
|  |               | <u>CL50 / 96h</u>                 | <u>NOEL / 21 jour</u>      | <u>Facteur M</u> |
| solvant Stoddard                                       | 8052-41-3     | 2,1 - 4,2 mg/L (Crapet arlequin)  | P/D                        | Aucun(e).        |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | > 5000 mg/L (truite arc-en-ciel)  | P/D                        | Aucun(e).        |
| 2-butoxyéthanol  | 111-76-2      | 1490 mg/L (Crapet arlequin)       | > 100 mg/L (poisson zèbre) | Aucun(e).        |
| Dioxyde de carbone                                     | 124-38-9      | S/O                               | S/O                        | S/O              |
| 1,2,4-triméthylbenzène                                 | 95-63-6       | 7,78 mg/L (Vairon à grosse tête)  | P/D                        | Aucun(e).        |

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les daphnias</u> |                        |                  |
|--|---------------|-----------------------------------|------------------------|------------------|
|  |               | <u>CE50 / 48h</u>                 | <u>NOEL / 21 jours</u> | <u>Facteur M</u> |
| solvant Stoddard                                       | 8052-41-3     | P/D                               | P/D                    | Aucun(e).        |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | > 1000 mg/L (daphnie magna)       | P/D                    | Aucun(e).        |
| 2-butoxyéthanol  | 111-76-2      | 835 mg/L (daphnie magna)          | 100 mg/L               | Aucun(e).        |
| Dioxyde de carbone                                     | 124-38-9      | S/O                               | S/O                    | S/O              |
| 1,2,4-triméthylbenzène                                 | 95-63-6       | 3,6 mg/L (daphnie magna)          | P/D                    | Aucun(e).        |

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <u>Toxicité pour les algues</u>        |                          |                  |
|--|---------------|--|--------------------------|------------------|
|  |               | <u>EC50 / 96h or 72h</u>               | <u>NOEC / 96h or 72h</u> | <u>Facteur M</u> |
| solvant Stoddard                                       | 8052-41-3     | P/D                                    | P/D                      | Aucun(e).        |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | > 1000 mg/L/96hr (algues vertes)       | P/D                      | Aucun(e).        |
| 2-butoxyéthanol  | 111-76-2      | 911 mg/L/72hr (algues vertes)          | 286 mg/L/72hr            | Aucun(e).        |
| Dioxyde de carbone                                     | 124-38-9      | S/O                                    | S/O                      | S/O              |
| 1,2,4-triméthylbenzène                                 | 95-63-6       | 2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR) | P/D                      | Aucun(e).        |

**Mobilité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Persistance**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: 1,2,4-triméthylbenzène.

Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Solvant stoddard; distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités.

Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: 2-butoxyéthanol.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

| <u>Components</u>  | <u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u> | <u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u> |
|--|---|--|
| solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)   | 3,16 - 7,06   | P/D                                      |
| distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5) | > 20  | P/D                                      |
| 2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2)   | 0,8   | 0,97                                     |
| 1,2,4-triméthylbenzène (CAS 95-63-6)                                     | 3,78  | 31 - 275                                 |

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

**Méthodes d'élimination**

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

| Information sur la réglementation                     | Numéro ONU  | Nom d'expédition | Classe | Groupe d'emballage | Étiquette   |
|---|---|------------------|--------|--------------------|---|
| Canada (TMD)  | UN1950  | AÉROSOLS         | 2.1    | Aucun(e)           |  |
| <b>Canada (TMD)</b><br>Renseignements supplémentaires | Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption. |                  |        |                    |   |

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Étiquetage:**

ATTENTION! Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. TOXIQUE! Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Nocif ou mortel en cas d'absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Cause l'irritation de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur même lorsque vide. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

**Renseignement fédéral É.-U :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS****Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 SNC: Système nerveux central  
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 Inh: Inhalation  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 MSHA: Mine Safety and Health Administration  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.  
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.  
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.  
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

**Préparée pour :**

Radiator Specialty Co. of Canada  
 1711 Aimco Blvd.  
 Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  
 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)  
 Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.

**Préparée par :**

ICC Centre de Conformité Inc.  
<http://www.thecompliancecenter.com>



**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 08/07/2007

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 06/27/2016

**No de révision**

: 4

**Informations de révision**: sections de la FDS mises-à-jour:  
2. IDENTIFICATION DES DANGERS (Exposition chronique);  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.**FIN DU DOCUMENT**